

# NOUVELLES DE L'AEPU

2007, N°25

Janvier 2007

## Sommaire

### Éditorial

*Bilan des 2e Entretiens de la Psychologie— Bruno Vivicorsi*

*Mise à jour des mouvements 2006*

*Compte-rendu de la réunion des directeurs d'UFR et de Département de psychologie du 20 octobre 2006*

*Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2006*

*Agenda 2007*

*Régulation des flux? Des bases nouvelles? - Benoît Schneider*

*La VAE pour les Master en Psychologie : poursuite des travaux - Christine Jeoffrion*

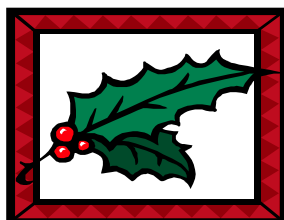
*Liste des correspondants*

Président de l'AEPU  
Benoît SCHNEIDER  
[benoit.schneider@univ-nancy2.fr](mailto:benoit.schneider@univ-nancy2.fr)

Secrétaire Générale  
Maria PEREIRA-FRADIN  
[Maria.pereira@univ-paris5.fr](mailto:Maria.pereira@univ-paris5.fr)

Secrétaire adjointe  
Catherine WIEDER  
[recovery@wanadoo.fr](mailto:recovery@wanadoo.fr)

Trésorière  
Ophélie CARRERAS  
[Carreras@univ-tlse2.fr](mailto:Carreras@univ-tlse2.fr)



*Le bureau de l'AEPU  
vous adresse tous ses  
vœux pour 2007*

## Editorial

Le *Journal des Psychologues* a tenu son Forum à Avignon les 23-25 novembre dernier. Il y organisait, en partenariat avec la FFPP, une "table ronde professionnelle" "offrant l'occasion de favoriser une rencontre entre les psychologues et leurs principaux représentants sur la scène politique". Outre la FFPP, participait à cette table ronde la SFP, le SNP, l'AFPS, le SNPEL et l'AEPU (1). Il faut donc d'abord remercier le *JdP* d'avoir permis cette rencontre publique et d'avoir favorisé ces échanges dans le contexte interorganisationnel que l'on connaît. Chaque organisation, par la voix de son représentant, a donc pu indiquer quelles étaient ses orientations générales et actuelles.

En ce qui me concerne, au titre de l'AEPU, j'ai repris les grandes lignes d'un point de vue développé à partir de la question de la formation lors des *Entretiens de la psychologie* et j'ai formulé un appel.

Un des aspects du point de vue développé porte sur ce qui apparaît comme un mouvement obligé vers la définition de compétences tant dans la structuration interne au champ de la formation universitaire que dans ses interfaces à divers champs qui contribuent à la définition de la profession : annexes descriptives aux diplômes dans le cadre du LMD, référentiels pour la

VAE, élaboration d'un cahier des charges en psychopathologie clinique prévu dans les décrets d'application de l'article 52 relatif au titre de psychologue, accréditation des personnes et des formations dans le cadre de la certification européenne accordée par l'EFPA dans le cadre d'EuroPsy, débat sur la définition et la reconnaissance d'actes psychologiques.

Suite à la rencontre que l'AEPU a eu avec les directeurs d'UFR et de Département de psychologie, un thème est mis en chantier par notre association (cf. ce numéro des *Nouvelles*) : il porte sur les modalités d'organisation et de validation du stage de master permettant de faire usage du titre de psychologue telles que définies par l'arrêté du 19 mai 2006. Il s'agit dans un premier temps d'examiner comment les équipes de formation ont pris en compte cet arrêté, les modalités d'application précises dont elles ont décidé, les éventuelles difficultés qu'elles ont rencontrées. Il s'agira ensuite de mesurer la véritable portée des changements induits par cet arrêté. Cet arrêté comporte un aspect essentiel à savoir une redéfinition potentielle des rapports entre universitaires et praticiens à l'université. Si la présence de praticiens dans les enseignements et les jurys de soutenance existe de longue date, on sait tout autant que les

liens institutionnels entre universitaires et praticiens sont faibles. L'arrêté sur les stages de mai 2006 comporte pour la première fois la mention explicite et obligatoire de la présence de professionnels dans la validation du titre. Je mettrai alors en rapport cette disposition avec quelques autres indicateurs d'une évolution de ces rapports : participation d'organisations professionnelles dans les jurys de VAE ; présence d'universitaires et de praticiens dans les comités nationaux contribuant à la définition d'exigences en termes de cursus dans le cadre de la certification européenne EuroPsy prévue dès 2007 ; lien et appui des organisations interprofessionnelles dans la mise en place de plates-formes de réflexion sur l'articulation orientation/insertion telles que proposées dans le rapport Hetzel suite au débat université emploi. On voit donc bien le passage qui s'amorce : non plus seulement un partenariat d'intention ou de bonne volonté entre les universitaires, les praticiens et leurs organisations, mais des rapports progressivement plus structurés et institutionnalisés. Ce qui peut être subi, forcé, accommodé, dilué ou détourné, peut aussi être pensé, soutenu, organisé et valorisé.

La défense de la discipline, de la formation, de

la profession, de la recherche, peut et doit passer par une réflexion sur les structures qui les encadrent. Le cheminement est difficile. Cette défense peut aussi passer par un travail commun sur des dossiers précis et limités. C'est à cette fin que la FFPP invite de longue date les organisations partenaires à ses commissions de travail.

En ce qui nous concerne plus directement, un travail sur la VAE avait été initié dans cet esprit. Il a été partiellement suspendu avec les organisations partenaires du travail sur le référentiel des Licences. Il peut reprendre. Les modalités d'application de l'arrêté sur les stages représentent un second dossier possible.

C'est en ce sens que j'ai lancé cet appel à Avignon. L'AEPU invite donc à une reprise du travail commun tant avec les organisations qui ont initialement contribué à la première étape du travail sur la VAE qu'avec celles qui nous ont rejoint ensuite, mais aussi celles qui n'ont pas donné suite à notre première invitation. Je propose également que la question des modalités d'application de l'arrêté sur les stages et ses implications puissent donner lieu à une concertation élargie.

Benoît Schneider

(1) *SFP : Société Française de Psychologie*  
*SNP : Syndicat National des Psychologues*  
*AFPS : Association Française des Psychologues Scolaires*  
*SNPEL : Syndicat National des Psychologues en Exercice Libéral*



**Le Bulletin  
d'adhésion 2007 est  
joint à cet  
envoi.**

**Merci de le  
remplir et  
d'envoyer votre  
cotisation à votre  
correspondant  
ou à la trésorière**

## Les Entretiens de la Psychologie

2-4 novembre 2006

Ces 2<sup>èmes</sup> Entretiens de la Psychologie se sont déroulés récemment dans les locaux de l'Institut de Psychologie, Université de Paris 5, à Boulogne-Billancourt. Comme pour les 1<sup>ers</sup> Entretiens, l'accent a été mis sur un regroupement des universitaires et des praticiens de la psychologie, bien sûr ouvert aux autres professionnels, aux associations diverses et au public, sur des thématiques transversales et non sur les sous disciplines « classiques ». Cet appel a engendré des présentations variées, de la formation des psychologues en France et en Europe à leur place dans le champ de la santé, des effets thérapeutiques d'un atelier de cirque à l'évitement de crises d'épilepsie par une prise de conscience soutenu par des travaux en neurosciences. À travers des conférences, des symposia, des communications, des ateliers et des tables rondes, de nombreux retours ont indiqué une grande satisfaction du niveau des interventions et une grande qualité des échanges sans frontières. Bien sûr, nous regrettons les rares collègues qui n'ont pas pu, au dernier moment, se joindre à nous pour des raisons indépendantes de leur volonté, en particulier Marie-Claude Mietkiewicz.

Nous pouvons déjà dire, à la réception de très nombreuses propositions d'articles, que le numéro spécial hors-série du *Bulletin de Psychologie*, qui sortira au printemps 2007, soulignera la diversité et l'impact prospectif des réflexions et des recherches effectuées au sein de notre profession et de notre discipline. Pour ce succès, nous tenons tout particulièrement à remercier les membres associés du comité d'organisation, le comité scientifique, nos partenaires, les conférenciers invités, les responsables et membres de différentes commissions FFPP et AEPU, très impliqués, les participants aux tables rondes, tous les intervenants et les exposants du Salon. Encore une fois, nous constatons que différents points de vue, différentes approches, différentes perspectives enrichissent tous ceux qui acceptent d'en faire part et d'en discuter. Ce rendez-vous dynamique revient tous les 2 ans, et les 6<sup>èmes</sup> Entretiens se tiendront au sein du 28<sup>ème</sup> Congrès International de Psychologie Appliquée (ICAP) prévu du 8 au 13 juillet 2014 au Palais des Congrès, à Paris. Pour les 3<sup>èmes</sup> Entretiens, nous envisageons un rapprochement franco-phonie européen fin juin 2008 : des thèmes encouragés seront probablement proposés, mais nous garderons ce qui fait le cœur des Entretiens, à savoir l'interaction fructueuse, compétente mais pas dogmatique, des professionnels de la psychologie.

Bruno Vivicorsi, pour le comité d'organisation

Site : [www.entretiensdelapsychologie.ffpp.net](http://www.entretiensdelapsychologie.ffpp.net)

## Mouvements 2006

Université	Départs	Arrivées / Changements de statut
<b>Aix-Marseille</b>	<b>Claude Bastien</b> (Retraite) <b>Lydia Fernandez</b> (Nommée Pr à Amiens) <b>Michel Morin</b> (Retraite)	<b>Bruno Dauvier</b> (MCU, Différentielle) <b>Fabrice Guillaume</b> (MCU, Cognitive) <b>Corinne Mangeard</b> (MCU, Psychologie Orientation) <b>Valérie Bonnardel</b> (MCU nommée Pr Cognitive)
<b>Amiens</b>	<b>Ginette Delamézière</b> <b>Valérie Haas</b>	<b>Lydia Fernandez</b> (Pr, Psychopathologie) <b>Patrick Schnarnitsky</b> (MCU, Sociale) <b>Philippe Spoljer</b> (MCU, Clinique) <b>Gérard Valléry</b> (MCU nommé Pr Ψ du Travail)
<b>Caen</b>	<b>Jean Vivier</b> (Nommé Pr émérite)	<b>Michèle Molina</b> (Pr, Développement) <b>Nadine Proïa</b> (MCU nommée Pr Clinique)
<b>Lille</b>	<b>Kathy Dujardin</b> <b>Françoise Anceaux</b> <b>Arnaud Pagnol</b> <b>Françoise Van Diuren</b> (décédée en 2006)	<b>Jean-Louis Nandrino</b> (MCU, Psychopathologie) <b>Jérôme Clerc</b> (MCU, Cognitive) <b>Amélie Rousseau</b> (MCU, Ψ de la santé) <b>Céline Douillez</b> (MCU, Cognitive) <b>Fabrice Leroy</b> ((MCU, Psychopathologie)
<b>Metz</b>	<b>Gustave-Nicolas Fischer</b> (Retraite)	
<b>Montpellier</b>		<b>P. Sauvezon</b> (MCU, Sociale) <b>Valérie Plagnes</b> (PAST, Psychologie clinique-patho) <b>Julien Vidal</b> (MCU, Psychologie Sociale)
<b>Nancy</b>	<b>André Flieller</b> (Retraite) <b>Rosine Diwo</b> (Retraite)	<b>Christine Rebourg-Roesler</b> (MCU, Clinique)
<b>Nantes</b>		<b>Marie PREAU</b> (MCU, Psychologie sociale) <b>Élise RENARD</b> (MCU, Psychologie sociale) <b>Vincent BREJARD</b> (MCU, Psychologie clinique) <b>Franck SALOME</b> (MCU, Psychologie clinique) <b>Fabienne COLOMBEL</b> (MCU, Psychologie cognitive)
<b>Nice</b>		<b>Jean-Michel Vives</b> (MCU nommé Pr Clinique)
<b>Paris 5</b>	<b>Catherine Thevenot</b> <b>Françoise Pédoya</b> (Retraite) <b>Nicole Jeammet</b> (Retraite)	<b>Nathalie Angeard</b> (MCU, Développement) <b>Ludovic Fabre</b> (MCU, Psychopathologie) <b>Floriant Houssier</b> (MCU, Clinique) <b>Cécile Flahaut</b> (MCU, Psychopathologie) <b>Patrick Cavanagh</b> (Pr Neurosciences Cognitives)
<b>Paris 10</b>	<b>Edmond-Marc Lipiansky</b> (Retraite) <b>Marie-Madeleine Jacquet</b> (Retraite)	<b>Nathalie Camart</b> (MCU, Clinique) <b>Géraldine Espiau</b> (MCU, Développement) <b>Nadine Le Floch</b> (MCU, Travail) <b>Lucia Romo Jimenez</b> (MCU, Clinique) <b>Olivier Vecho</b> (MCU, Développement) <b>Dominique Oberlé</b> (MCU nommé Pr Sociale) <b>Pierre Vrignaud</b> (Pr Ψ du Travail)
<b>Paris 13</b>	<b>Marie-Dominique Gineste</b> (Retraite)	<b>Steve Bueno</b> (MCU, Cognitive) <b>Olivier Ouvry</b> (MCU, non fléché) <b>Hakima Megherbi</b> (MCU, Développement, 2005)
<b>Poitiers</b>		<b>Séverine Fay</b> (MCU, Cognitive)
<b>Reims</b>	<b>Clarisse Baruch</b> (Retraite)	<b>Isabella Morrone</b> (PAST, Clinique)
<b>Rouen</b>	<b>Samia Benouniche</b> (Retraite) <b>Dominique Lhuillier</b> (Pr CNAM)	<b>Catherine Weissman</b> (MCF, Clinique) <b>M. Coq</b> (PAS, Clinique-Patho)
<b>Toulouse</b>	<b>Pierre Leconte</b> (Retraite)	<b>Marie-Line Bosse</b> (MCU, Développement) <b>Gaëlle Villejoubert</b> (MCU, Cognitive) <b>Jean-Luc Bret-Dibat</b> (MCU, Biologie, Neurosciences) <b>Nathalie Huet</b> (MCU nommé Pr Cognitive) <b>Stéphane Vautier</b> (MCU nommé Pr Psychométrie)
<b>Tours</b>		<b>Séverine Fay</b> (MCU)

## Compte-rendu de la Réunion des Directeurs d'UFR et de Département de Psychologie 20-10-2006, Boulogne

### *Universités représentées :*

Université René Descartes (Paris 5), Université Montpellier 3, Université Aix-Marseille I, Université Lyon 2, Université de Caen, Université de Tours, Université Paul Valéry (Metz), Université Bordeaux 2, Université Lille III, Université de Besançon, Université Toulouse 2, Université Nancy 2, Université de Rouen, Université de Brest, Université de Poitiers, Université de Nantes, IUFM de Paris, Université Paris 8.

### *Universités excusées :*

Université de Nanterre (Paris 10)

La réunion a commencé par un très long tour de table dont se dégagent les points suivants.

### ***Evolution des effectifs des étudiants de Licence en Psychologie***

Plusieurs universités font état d'une baisse des effectifs, les chiffres varient de 10 à 15 % selon les établissements concernés.

Certains établissements ont appliqué plus sévèrement le critère de sectorisation pour l'inscription des étudiants en L1 que lors des autres années.

Les taux d'abandon entre L1 et L2 semblent plus importants que les années précédentes. La crise du CPE au printemps dernier serait une explication plausible.

### ***Evolution de la structure de la formation en Psychologie***

La question de la fonte des Masters Professionnels et des Masters Recherche est posée. Officiellement, le ministère ne fait qu'étudier cette possibilité. Pour le moment, la différence des volumes horaires fixés à chaque type de Master par les textes est un frein.

La multiplication de l'offre des parcours en Master crée des augmentations de coût importants. Par ailleurs, les effectifs d'étudiants inscrits en M1 ont considérablement augmenté. Des différences de coefficients sont appliqués par certaines universités, par exemple : coefficient 1 pour un étudiant inscrit pour la première fois en M1, 0,5 pour un redoublant et 0 pour un étudiant triplant.

Les solutions proposées aux étudiants refusés à l'entrée des M2 varient considérablement selon les établissements : certains proposent des conventions de stages, d'autres autorisent la réinscription totale ou partielle en M1.

Les étudiants qui ont validé un M2R, qui veulent le titre de psychologue et ne souhaitent pas poursuivre en thèse sont traités différemment selon les établissements : parfois on leur propose une inscription directe en M2P parfois on leur impose de revenir au niveau M1.

La pression pour mettre en place des Licences pluridisciplinaires augmente et relève de la politique générale de certaines Universités. Certains établissements envisagent ou ont déjà mis en place un cursus composé d'une discipline mineure et d'une discipline majeure en L1.

Les Licences Professionnelles dans le champ de la psychologie sont abordées diversement selon les universités, certaines refusent cette idée tandis que d'autres commencent à l'envisager notamment parce certains terrains sont, de fait, occupés par d'autres disciplines.

### ***La V.A.E.***

Lorsque les jurys VAE sont pluridisciplinaires et que les psychologues y sont minoritaires ou en sont absents, des problèmes importants sont rencontrés.

Exemple de Tours : deux candidats ont obtenu par VAE des M2P partiels avec obligation de valider le stage professionnel, tous les modules théoriques étant accordés. Devant le refus des enseignants de les inscrire automatiquement en M2P, un oral a été imposé aux candidats, l'un d'eux a refusé et a fait un recours devant la présidence.

On constate de très grandes différences de procédure et de niveau d'exigence selon les universités.

### ***Questions diverses***

La suppression de la session de rattrapage en Master est envisagée ou déjà mise en place dans certains établissements. A Paris 5, cette session est réservée aux étudiants ayant un motif valable pour ne pas s'être présentés à la première session. La motivation principale est celle du manque d'équité entre les étudiants reçus sans mention qui ne peuvent améliorer leurs résultats et ceux qui, ayant échoué, ont cette possibilité.

Le resserrage du calendrier universitaire exclut les recherches longitudinales ou celles faisant appel à un terrain difficile dans les thèmes proposés pour le mémoire de recherche, ce qui est dommageable pour les étudiants et les enseignants.

Lors de l'examen des renouvellements d'habilitation ou lors des examens à mi-parcours, le ministère fait pression pour limiter le nombre de laboratoires de recherche. Dans certaines universités, en absence de laboratoire de psychologie, les masters sont adossés à des laboratoires de médecine. Par ailleurs, il est évident que l'adossement aux laboratoires de recherche entraîne une évolution de l'offre de formation en Master.

#### ***Enquêtes à mener***

Les discussions ont fait ressortir la nécessité de collecter des informations et d'en faire une synthèse pour aider les UFR et départements à s'organiser. Les thèmes retenus sont :

- Le calendrier universitaire
- La première année de Master : modèles de fonctionnement, critères de validation, modalités de redoublement, etc.
- Les modalités d'application du décret « stages » dans les masters recherche et dans certains masters professionnels (Travail).
- La VAE : constitution des jurys, modalités de rémunération, etc.
- La mise à jour du Panorama National des Formations en Master 2.

Ces enquêtes seront prochainement lancées auprès des correspondants de l'AEPU.

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2006**

*Adhérents présents ou représentés : 69 adhérents*

#### **Bilan Financier et Adhésions**

A la date de l'assemblée générale, on comptait 204 adhésions régularisées.

L'Assemblée Générale a décidé de ne pas augmenter la cotisation en 2007. Deux tarifs sont proposés : 65 euros pour les personnes statutaires, 35 euros pour les non statutaires (ATER, Doctorants, MCU non titularisé). (67 pour ; 2 contre)

Sur la base de la présentation du bilan financier équilibré, quitus est donné à la trésorière (69 oui).

#### **Renouvellement du bureau**

Aucune autre candidature ne s'est manifestée, les membres de l'ancien bureau sont réélus à l'unanimité (69 votes « oui ») :

Benoît Schneider, Président  
Maria Pereira-Fradin, Secrétaire générale  
Catherine Wieder, Secrétaire adjointe  
Ophélie Carreras, Trésorière.

#### **Bilan des commissions**

##### **Commission pédagogique**

**V.A.E. Licence de Psychologie** : l'AEPU a diffusé le document préparé et signé conjointement par l'AEPU, le SNP, la FFPP et le SNP, auprès des UFR, Départements de psychologie et Services chargés des formations continues. Cet envoi était initialement piloté par la SFP, mais plusieurs universités nous ayant signalé ne rien avoir reçu, nous avons préféré faire un nouvel envoi.

**V.A.E. Masters** : ce chantier en cours est de grande ampleur. La Commission Pédagogique travaille actuellement sur la collecte d'informations (Voir l'article de Christine Jeoffrion dans ce numéro).

L'idée d'un numéro spécial des Nouvelles regroupant tous les documents VAE et qui serait diffusé aux collègues et aux institutions est avancée.

##### **Commission recherche**

Ces derniers mois, la commission recherche s'est concentrée sur la préparation des Entretiens de la Psychologie. Une table ronde, des symposia et une séance posters sont prévus et coordonnés par la Commission Recherche.

### **Communication de l'AEPU**

#### **Site de l'AEPU**

Depuis la dernière AG (mai 2006), le bureau a pris divers contacts et a confié la création du site à Sylvain Delouvé (Docteur en Psychologie Sociale, Membre du Laboratoire de Psychologie Environnementale, CNRS, Paris 5). Le travail est très avancé et le site sera mis en ligne en décembre ou janvier prochain. L'adresse choisie est :

**<http://www.aepu.org>**

L'Assemblée est consultée sur les différentes rubriques envisagées et se prononce à l'unanimité pour la création d'un Intranet réservé aux seuls adhérents.

#### **Logo de l'AEPU**

La création d'un logo est confiée à une infographiste. Dès que celui-ci sera choisi, le bureau prendra en charge la création d'un dépliant et d'affichettes pour mieux faire connaître l'association.

#### **Projets en cours**

Le bureau concentre actuellement ses actions sur l'amélioration de la communication : contenu du site, création du logo et réalisation de documents tels que dépliants et affiches.

Divers documents devraient être améliorés pour les diffusions à venir : Guide des Masters en Psychologie, Numéro Spécial CNU, etc.

Projet d'un Observatoire National localisé à l'Université de Nancy II qui aurait pour fonction de centraliser les informations relatives à l'insertion professionnelle des étudiants en Psychologie. L'AEPU et la FFPP travailleront en collaboration sur ce projet.

Benoît Schneider a été contacté pour la contribution à la réalisation d'un réseau audiovisuel de formation, sur le modèle des « Amphis de la 5 ».

#### **Date de la prochaine AG**

Deux dates sont envisagées pour la prochaine Assemblée Générale de l'AEPU : le 1<sup>er</sup> juin 2007 ou le 8 juin 2007. Une petite enquête sera lancée et la date définitive sera fixée en fonction des disponibilités des adhérents.

Par ailleurs, les points abordés lors de la Réunion des Directeurs d'UFR ou de Département de Psychologie ont été présentés et discutés en Assemblée Générale, nous ne reprenons pas ici les informations contenues dans le compte-rendu de cette réunion (Voir ce Numéro).

### ***En 2007, l'A.E.P.U. travaille principalement sur :***

- ***Un numéro spécial VAE reprenant l'ensemble des textes officiels et des documents édités par l'AEPU***
- ***La réalisation d'un référentiel VAE pour les Master***
- ***L'actualisation du guide des Master***
- ***Une enquête nationale sur les conditions d'application de l'arrêté « stages », les calendriers universitaires, l'organisation de la première année de Master.***
- ***La mise en ligne et l'enrichissement du site de l'AEPU***

## AGENDA 2007

*Merci d'envoyer à Catherine Wieder les informations concernant les manifestations scientifiques qui peuvent figurer dans cet agenda*

<p><b>13 janvier 2007</b>  <i>Pas de fumée sans femme !</i>            Journée de la Société de Gynécologie et Obstétrique Psychosomatique            Paris, Hôpital St Vincent de Paul            Entrée libre</p>	<p><b>13-14 janvier 2007</b>  <i>Psychanalyser un enfant aujourd'hui. Quelles indications ? Quelles évaluations ? Quelles évolutions</i>            Institut Edouard Claparède            Neuilly sur Seine  <a href="mailto:Institut-claparede@wanadoo.fr">Institut-claparede@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>16 janvier 2007</b>  <i>Stratégies pour l'emploi des personnes handicapées physiques dans les fonctions publiques</i>            Séminaire du Centre Technique national d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations (CTNERHI)            Paris  <a href="mailto:r.martinez@ctnerhi.com.fr">r.martinez@ctnerhi.com.fr</a>            0145655940</p>	<p><b>20 janvier 2007</b>  <i>L'adolescent, baromètre de la culture</i>            Le Bachelier            Paris  <a href="mailto:douvilleolivier@noos.fr">douvilleolivier@noos.fr</a>            0677692451</p>
<p><b>20 janvier 2007</b>  <i>Le divin, le soi dans le mouvement psychanalytique au XXIème siècle</i>            Groupe d'Etudes C.G. Jung            Paris, Institut Catholique  <a href="mailto:Groupe-jung@jung.asso.fr">Groupe-jung@jung.asso.fr</a>            0620651819</p>	<p><b>20 janvier 2007</b>  <i>Autour du psychodrame</i>            Association de Défense et de Développement de l'outil clinique en CMPP (ADDOC-CMPP)            Aix en Provence  <a href="mailto:addoocmmpp@hotmail.com">addoocmmpp@hotmail.com</a></p>
<p><b>19-20 janvier 2007</b>  <i>Ecrire ... aux temps du vieillir</i>            3<sup>ème</sup> Colloque de l'Association Rhône-Alpes de Gériologie Psychanalytique, ARAGP            Lyon  <a href="mailto:aragp@st-jean-de-dieu-lyon.fr">aragp@st-jean-de-dieu-lyon.fr</a></p>	<p><b>20 janvier 2007</b>  <i>Regarder, penser, rêver le bébé</i>            Association Belge pour l'observation du bébé selon E. Bick (ABOBB)            Bruxelles  <a href="mailto:abobb@mail.be">abobb@mail.be</a></p>
<p><b>25-26 janvier 2007</b>  <i>Management : Concepts et Recherche</i>            Journées d'Etudes de l'Association de Recherches en Soins Infirmiers (ARSI)            Paris  <a href="mailto:giarsi@club-internet.fr">giarsi@club-internet.fr</a>            0344503603</p>	<p><b>26-27 janvier 2007</b>  <i>Les nouvelles actions de l'UNAFAM</i>            39<sup>ème</sup> Congrès National de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (UNAFAM)            Paris  <a href="mailto:infos@unafam.org">infos@unafam.org</a>            0153063043</p>
<p><b>30 janvier 2007</b>  <i>Aide et non-demande : un nouveau défi pour les intervenants</i>            Revue : « Journal du Droit des Jeunes »            Aix en Provence  <a href="mailto:Rajs.jdj@wanadoo.fr">Rajs.jdj@wanadoo.fr</a>            0140374003</p>	<p><b>2 février 2007</b>  <i>Le berceau au cœur du réseau</i>            Secteurs de psychiatrie infanto juvéniles partenaires du réseau périnatal            Montesson            0555328994</p>

<p><b>1<sup>er</sup>-2 février 2007</b>  <b><i>Insertion/désinsertion des toxicomanes</i></b>  Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT)  Orléans  <a href="mailto:secretariat@anit.asso.fr">secretariat@anit.asso.fr</a>  0478507850</p>	<p><b>5-7 février 2007</b>  <b><i>La physiologie : l'art de la sage-femme</i></b>  5<sup>ème</sup> Journées du Collège National des Sages-Femmes (CNSF)  Issy les Moulineaux  0134155675</p>
<p><b>10 février 2007</b>  <b><i>La peur de l'étranger. Lectures croisées en psychanalyse, théâtre et symptôme social</i></b>  Travaux de recherches sur l'inconscient et la pulsion (TRIP)  Paris, CH Sainte-Anne  <a href="mailto:herhubert@free.fr">herhubert@free.fr</a></p>	<p><b>9 mars 2007</b>  <b><i>Alcool et adolescence...</i></b>  Collège International de l'Adolescence  Paris, Espace Reuilly  <a href="mailto:v.discour@wanadoo.fr">v.discour@wanadoo.fr</a>  0142234412</p>
<p><b>15 mars 2007</b>  <b><i>Schizophrénies Infantiles : schizophrénie de l'enfant ou schizophrénies dès l'enfance</i></b>  CHRU de Lille  Lille  <a href="mailto:dcoens@santexcel.com">dcoens@santexcel.com</a>  0033328556732</p>	<p><b>23 mars 2007</b>  <b><i>Soins thérapeutiques communautaires</i></b>  Unité de Recherche sur les liens précoces (URLP)  Aix en Provence  0491722477</p>
<p><b>24 mars 2007</b>  <b><i>Les paradoxes de l'agressivité chez le bébé</i></b>  14<sup>ème</sup> Journée de Psychopathologie du Nourrisson du Centre Alfred Binet  Paris  0140774318</p>	<p><b>24-25 mars 2007</b>  <b><i>Qu'est-ce qu'une relation émotionnelle ?</i></b>  Journée de travail Tavistock de l'AEDPEA  Lorient  0297654940</p>
<p><b>23-24-25 mars 2007</b>  <b><i>La place de la vie sexuelle dans la médecine</i></b>  9<sup>ème</sup> Colloque Médecine et psychanalyse  BNF Paris  <a href="mailto:medpsycho@paris7.jussieu.fr">medpsycho@paris7.jussieu.fr</a></p>	<p><b>31 mars 2007</b>  <b><i>Regard clinique sur les troubles dits « instrumentaux »</i></b>  Association « Clinique des Apprentissages »  Boulogne-Billancourt  <a href="mailto:clinap@univ-paris5.fr">clinap@univ-paris5.fr</a>  0155205822</p>
<p><b>15-19 avril 2007</b>  <b><i>Achieving health, pleasure and respect</i></b>  18th Congress of WAS (World Association For sexual health) and 1st World Congress for Sexual Health  Sydney (Australia)  <a href="mailto:colognon@sexo-sydney-2007.com">colognon@sexo-sydney-2007.com</a></p>	<p><b>25 mai 2007</b>  <b><i>La passion</i></b>  6<sup>ème</sup> Journée d'Etudes de l'ANREP  Avignon  <a href="mailto:Francoise.hurst@ch-montfavet.fr">Francoise.hurst@ch-montfavet.fr</a></p>
<p><b>4-5 octobre 2007</b>  <b><i>Métissages. A quoi cela sert en clinique et en travail social ?</i></b>  7<sup>ème</sup> Colloque de la Revue transculturelle <i>L'Autre</i>  Saline Royale, Arc et Senans  <a href="mailto:Anne-gerard-antigone@wanadoo.fr">Anne-gerard-antigone@wanadoo.fr</a>  0384725318</p>	<p><b>28-30 novembre 2007</b>  <b><i>L'évaluation des apprentissages : articulations entre recherches en psychologie cognitive et pratiques enseignantes</i></b>  Université de Rouen— Laboratoire Psy.Co  Equipe « Apprentissage, Acquisition et Construction des Connaissances »  <a href="mailto:Bruno.vivicorsi@univ-rouen.fr">Bruno.vivicorsi@univ-rouen.fr</a></p>



## RÉGULATION DES FLUX ? DES BASES NOUVELLES ? (1)

**Benoît Schneider**  
**Président de l'AEP**

Deux textes importants viennent d'être diffusés de façon quasi simultanée. Ils posent sur les bases tout à fait nouvelles la question de la régulation des flux (2). D'une part le Directeur des Enseignements Supérieurs, J.-M. Monteil, a adressé le 17 octobre un courrier aux membres du CNESER et aux membres de la Conférence des Présidents des Universités : il propose une "concertation nationale" ayant pour objectif "l'actualisation de l'arrêté de 2002 relatif au diplôme national de master, suite à l'expérience de son application". D'autre part le rapport Hetzel, issu du débat Université-Emploi, a été présenté le 24 octobre (3). Les préconisations visent "à apporter des réponses concrètes et rapides pour réduire l'échec en premier cycle universitaire et améliorer l'insertion professionnelle des diplômés" et à "formuler des mesures structurelles qui ont pour ambition d'améliorer durablement le fonctionnement de notre système d'enseignement supérieur, en premier lieu en matière de réussite des études et d'insertion professionnelle". Il a partiellement inspiré les réflexions du Directeur des Enseignements Supérieurs

Ces deux textes sont importants à double titre : tous deux envisagent des mesures qui portent directement sur la réorganisation des masters (mais le rapport Hetzel va plus loin puisque son objet porte sur l'ensemble de la formation universitaire et de son rapport à l'emploi) ; leurs différences "éclaircissent" les espaces ouverts dans les négociations qui s'annoncent et traduisent donc les évolutions de la doctrine du MEN. Le texte de la DES est de formule rédactionnelle plus technique, plus prudent, mais de portée plus directe. Le projet de révision du titre 1<sup>er</sup> porte sur les "dispositions générales" :

- il est clairement fait référence à une évolution vers un master unique : un seul diplôme et non deux (master professionnel et master recherche), même si les deux finalités "insertion professionnelle et/ou entrée en formation doctorale" sont rappelées. Cette évolution est référée aux dispositifs existants dans les pays homologues ;
- si elle n'est pas davantage précisée dans sa forme "opératoire" la référence à l'évolution vers le master unique laisse apparaître une polarisation vers la dimension professionnalisée au niveau du master et un recentrage de la formation à la recherche vers les Ecoles doctorales dans ce qui devient maintenant le nouveau 3<sup>ème</sup> cycle.

Le titre 2 (dispositions particulières relatives aux universités) envisage très clairement une approche différente des modalités de sélection. On sait que lors de la rédaction des arrêtés de 2002, le ministère n'avait pas souhaité envisager une sélection à l'entrée en M1. La raison essentielle (non écrite) en était la crainte des réactions étudiantes. A cet égard la question se pose de façon très diverse selon les filières (par exemple nombre d'entre elles recherchent les candidats à l'entrée en M1). Le MEN n'a ensuite pas voulu donner suite aux nombreuses revendications de dispositions dérogatoires (IUP, école d'ingénieurs, et... psychologie) dans la mesure où il craignait que le modèle général soit d'emblée hypothéqué si dès son introduction il ouvrait la porte à des dispositions particulières. Il revoit donc sa copie en offrant deux modèles d'organisation possible (article 10 à modifier) :

- un modèle pédagogique hérité du dispositif maîtrise/DEA-DESS (1+1) qui maintiendrait l'accès de droit aux 60 premiers crédits du master (M1) pour l'étudiant titulaire de la licence du même "domaine" avec sélection à l'entrée en M2 ;

- un modèle correspondant à une offre dite "intégrée" organisée en 4 semestres d'enseignement en donnant aux universités la capacité de définir les conditions d'accès qu'elles expliciteraient dans leur demande d'habilitation.

Le rapport Hetzel part de quelques constats :

"Les universités contribuent très largement, à travers leurs filières non sélectives, à l'intégration sociale de nos concitoyens issus de toutes les minorités sociales (...) toutefois, le service public d'Enseignement supérieur doit avoir davantage le souci de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants dont l'état lui confie la charge." (p.6) (...) "Les taux d'échec dans certaines filières avec très peu de débouchés constituent un gâchis humain et fragilise l'ensemble de notre système d'enseignement supérieur." (p.6).

On peut discuter l'approche concernant les missions de l'université. Relevons cependant là une modulation à la doctrine d'une université aux portes largement ouvertes au traitement social du chômage. Lorsque sont pointées certaines "filières", la psychologie est citée désormais de façon récurrente. Venons en aux préconisations du rapport Hetzel. Je n'en retiendrai ici que trois, d'importance :

(a) Pour lutter contre l'échec en licence, l'accent est mis sur la nécessité d'information et d'orientation : (A1) il s'agit de définir une "séquence d'orientation pré-bac/post bac (p18). La séquence post-bac repose sur une concertation avec les responsables de la formation universitaire : il s'agit de "faire percevoir aux jeunes que tout

n'est pas possible au regard de leur bagage scolaire" tout en maintenant l'accès à l'enseignement supérieur comme un droit".

Une telle expérimentation s'est mise en place à l'Université de Nantes. La même université à annoncé lors de la dernière rentrée universitaire son souhait de limiter le nombre d'inscription des étudiants en psychologie, en s'appuyant sur le critères des "capacités d'accueil". D'autres universités (Aix, Paris 5, par exemple), se sont engagées avec des degrés divers dans des procédures de limitation d'accès à la formation en master : bref, la sélection prend place par des voies multiples, parfois officieuses. Il vaut mieux la penser de façon générale et structurée.

(b) Le rapport Hetzel dit ensuite : il faut (C3) "ramener la sélection en début de M afin de supprimer la rupture entre M1 et M2 et encourager une continuité de cursus pour les deux années du M". Il fait l'économie de la rhétorique ministérielle et son double schéma : "Le M doit être un bloc homogène lisible par tous". Il confirme (C5) l'idée de fusion des M Pro et recherche pour "être en harmonie avec les pratiques internationales en matière de master", et souhaite une meilleure lisibilité des appellations des diplômés.

Au-delà, observant (p. 25) que les étudiants s'engagent en fonction de l'offre existante, il soutient qu' "il est de la responsabilité de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur de définir les grands volumes pour ce qui est des formations qu'elle finance" (...) il relèverait donc du bon sens que de se résoudre à définir globalement de grandes masses". Bref, lorsque le Ministère renvoie par prudence aux Universités, au nom de l'autonomie, la "capacité de définir les conditions d'accès aux diplômés", le rapport Hetzel argumente en faveur d'un pilotage national des capacités d'accueil, dont l'objectif nous apparaît indispensable, même si sa mise en œuvre est forte de complexité.

(c) Dans le cadre des propositions faites pour repenser l'information et l'orientation (B3) il est enfin suggéré de créer dans chaque université pour le 1<sup>er</sup> septembre 2007 un "Observatoire des parcours étudiants et de leur insertion professionnelle" (Suivi de parcours, Enquête d'insertion, Evaluation des formations et des enseignements). Ces Observatoires existent partiellement, tous n'ont pas développé des enquêtes pour chacune des filières. C'est le projet défendu et en cours de négociation de l'AEPU, avec la FFPP que de développer un tel Observatoire spécifique à la psychologie. Il n'y a de "régulation" impliquant des modalités de sélection qu'accompagnée de mesures permettant de véritables choix aux étudiants. Ce projet d'Observatoire devrait être suivi d'autres propositions.

\*

***Dernière minute :*** Suite à des réactions d'organisations syndicales et de quelques Conseils d'Administration d'Université, le Ministre de l'Éducation Nationale et le Ministre chargé de l'Enseignement et de la Recherche ont annoncé (communiqué du 15 décembre 2006) leur volonté de ne pas instaurer de "sélection après la licence". "Un tel principe serait contraire à la loi de 1984 que le gouvernement n'entend pas modifier" ajoutaient-ils. Le Ministre chargé de l'Enseignement et de la Recherche n'exclue cependant pas la possibilité de filières sélectives : "Si des universités le demandent, on peut envisager des décrets au cas par cas".

(1) Ce texte reprend une partie certaines conclusions développées à l'occasion de la conférence : "Formation en psychologie/formation des psychologues à l'université, en France" Entretiens de la Psychologie, FFPP, Boulogne Billancourt, 2-4 novembre 2006. Le texte complet est en préparation pour publication.

(2) Cf. Ne bradez la profession de psychologue : <http://www.ffpp.net/petition/>

(3) <http://www.debat-universite-emploi.education.fr/>

**!! Le bilan de 8 ans d'exercice de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP), de 1997 à 2005 est maintenant accessible sur le site de la Fédération : [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net)**

## La VAE pour les Masters en psychologie : poursuite des travaux

Par Christine JEOFFRION, Présidente de la Commission pédagogique (1)

Depuis la publication du rapport La Validation des Acquis de l'Expérience en psychologie. Des enjeux aux propositions concrètes en janvier 2006, rapport so-signé AEPU, FFPP, SFP et SNP et portant plus spécifiquement sur l'obtention de la VAE pour la Licence de psychologie, la Commission pédagogique de l'AEPU travaille sur les conditions d'obtention de la VAE pour le Master (recherche et professionnel) en psychologie. Les enjeux y sont d'autant plus importants que l'obtention d'un Master en psychologie par la voie de la VAE donne aussi le titre de psychologue au candidat (Cf. Nouvelles de l'AEPU n° 24, Mai 2006). Trois pistes ont été lancées.

### *L'enquête*

Le questionnaire que nous avons constitué et qui a été publié in extenso dans le dernier N° des Nouvelles de l'AEPU continue d'être soumis à tous les responsables de Masters professionnels et de recherche. A ce jour, 14 universités ont répondu à notre sollicitation et 36 questionnaires remplis nous sont parvenus, répartis comme suit (figure entre parenthèses le nombre de questionnaires complétés pour chaque université) : Aix-Marseille I (2), Brest (1), Caen (3), Lille (4), Metz (1), Montpellier III (4), Nantes (2), Nice (2), Paris V (1), Paris X (6), Paris XIII (1), Rouen (1), Toulouse (4) et Tours (4). Nous tenons à remercier les correspondants locaux de l'AEPU sans l'aide desquels ce travail ne pourrait aboutir, et aussi, bien sûr, les responsables des Masters pour le temps passé dans les renseignements apportés. Nous espérons recevoir encore des réponses afin de rendre nos données le plus riche possible. Nos prochaines réunions seront consacrées à leur exploitation en vue de la construction d'un référentiel de compétences prenant en compte la spécificité des différentes spécialités en psychologie.

### *Le symposium aux Entretiens FFPP*

Le symposium sur la VAE, annoncé dans notre dernier compte rendu, s'est tenu comme prévu dans le cadre des « Deuxièmes entretiens de la psychologie » organisés par la FFPP (Boulogne-Billancourt, 2-4 Novembre 2006). Il a été bâti en quatre temps.

- Dans un premier temps a été rappelé le cadre de la VAE en général avec mention des différents décrets qui encadrent le dispositif. Les évolutions récentes ont été soulignées, puis ont été précisés les enjeux et spécificités en psychologie (par Christine Jeoffrion).

- Dans un deuxième temps, deux états des lieux ont été exposés. Les difficultés liées aux procédures de VAE en psychologie ont été illustrées à partir de la situation à l'Université de Tours (par David Clarys, Directeur du département de psychologie, Université François Rabelais, Tours), et un bilan de quatre années de pratique à l'Université de Bordeaux II a été réalisé sur un plan quantitatif (nombre de demandes, de dossiers réellement présentés, d'obtentions du diplôme, etc.) et qualitatif (profil des candidats) (par Dimitri Voisin, Ingénieur d'études au Service Commun de Formation Continue Universitaire-Chargé d'études VAE, Doctorant au Laboratoire de psychologie, Université Victor Segalen, Bordeaux 2).

- Dans un troisième temps, deux personnes ayant réalisé un « parcours VAE » dans chacune de ces universités sont venues « témoigner » : Elisabeth Abrivat, qui a obtenu un Master 2 professionnel, mention Psychologie, Spécialité Psychologie du travail et de la vie sociale à l'Université de Bordeaux 2, et Aline Ernd, qui a obtenu un Master 2 professionnel "Psychologie, Cognition et Développement, Spécialité Psychologie gérontologique normale et pathologique" à l'Université de Tours.

- Dans un quatrième et dernier temps, ont été présentées les propositions de la Commission pédagogique de l'AEPU concernant les modalités de VAE pour la Licence en psychologie, et les travaux actuellement en cours sur le Master (par Christine Jeoffrion).

Le compte rendu de ce symposium sera publié dans un prochain N° du Bulletin de Psychologie consacré aux Entretiens de la FFPP.

### *Le N° spécial VAE*

Parallèlement à ces différents travaux vient d'être terminée la rédaction d'un Numéro spécial VAE suite aux idées échangées lors de la dernière AG de l'AEPU. Il s'est en effet avéré utile de regrouper, au sein d'un même numéro des Nouvelles de l'AEPU, la présentation du dispositif de la VAE en général, assorti des spécificités en psychologie, mais aussi de rappeler l'historique des démarches réalisées en psychologie auprès des universités, depuis la demande d'un moratoire en avril 2004 jusqu'à la diffusion du rapport La Validation des Acquis de l'Expérience en psychologie. Des enjeux aux propositions concrètes en janvier 2006. Nous y avons inclus la publication complète de ce rapport, et avons fait figurer en annexes les courriers envoyés aux Présidents des Universités et les principaux décrets encadrant le dispositif VAE. Ce N° spécial VAE sera diffusé à tous les « acteurs VAE » des universités, et plus particulièrement aux membres des jurys VAE. Il devrait prochainement être accessible sur le site de l'AEPU pour les adhérents.

*Composition de la commission pédagogique : Mireille Bastien (Présidente de la Commission Recherche, Aix-Marseille 1), Anne-Marie Fontaine (Paris 10-Nanterre), Catherine Garitte (Paris 10-Nanterre), Marie-Claire Gay (Paris 10-Nanterre), Christine Jeoffrion (Présidente de la Commission Pédagogique, Nantes), Beatrice Madiot (Amiens), Maria Pereira-Fradin (Secrétaire générale de l'A.E.P.U., Paris 5) Christine Poirier (Tours), Benoît Schneider (Président de l'A.E.P.U., Nancy 2), Catherine Wieder (Secrétaire adjointe de l'A.E.P.U., Besançon). Y participent aussi Jeannine Accoce (Psychologue) pour la FFPP, et Christine Lagabrielle (Bordeaux 2) pour l'AFPTO (Association Française de Psychologie du Travail et des Organisations).*

**Liste des correspondants AEPU  
Décembre 2006**

<b>Université</b>	<b>correspondant(e)</b>	<b>Courriel</b>
Aix-Marseille I	Christine BAILLEUX	<a href="mailto:bailleux@up.univ-aix.fr">bailleux@up.univ-aix.fr</a>
Picardie	Béatrice MADIOT	<a href="mailto:Beatrice.Madiot@u-picardie.fr">Beatrice.Madiot@u-picardie.fr</a>
Angers	Alix BERNARD	<a href="mailto:alix.bernard@wanadoo.fr">alix.bernard@wanadoo.fr</a>
Franche-Comté	Jean-Pierre L'HOTE	<a href="mailto:jean-pierre.lhote@univ-fcomte.fr">jean-pierre.lhote@univ-fcomte.fr</a>
Bordeaux II		
Bretagne Occidentale (Brest)	Pascale PLANCHE	<a href="mailto:Pascale.Planche@univ-brest.fr">Pascale.Planche@univ-brest.fr</a>
Caen	Sandrine ROSSI	<a href="mailto:rossi@cyceron.fr">rossi@cyceron.fr</a> , <a href="mailto:sandrine.rossi@unicaen.fr">sandrine.rossi@unicaen.fr</a>
Savoie-Chambéry	Sophie Donnadiou	<a href="mailto:Sophie.Donnadiou@univ-savoie.fr">Sophie.Donnadiou@univ-savoie.fr</a>
Clermont- Ferrand II	Patrick CHAMBRES	<a href="mailto:chambres@srvpsy.univ-bpclermont.fr">chambres@srvpsy.univ-bpclermont.fr</a>
Bourgogne		
Grenoble II	Françoise BONTHOUX	<a href="mailto:Francoise.Bonthoux@upmf-grenoble.fr">Francoise.Bonthoux@upmf-grenoble.fr</a>
Lille III	Claire LECONTE	<a href="mailto:claire.leconte@univ-lille3.fr">claire.leconte@univ-lille3.fr</a>
Lyon II	Serge PORTALIER	<a href="mailto:serge.portalier@univ-lyon2.fr">serge.portalier@univ-lyon2.fr</a>
Metz	Jean-Baptiste LANFRANCHI	<a href="mailto:lanfranchi@univ-metz.fr">lanfranchi@univ-metz.fr</a>
Montpellier III	Isabelle BOULZE	<a href="mailto:isabelle.boulze@univ-montp3.fr">isabelle.boulze@univ-montp3.fr</a>
Nancy II	Marie-Claude MIETKIEWICZ	<a href="mailto:marie-claude.mietkiewicz@univ-nancy2.fr">marie-claude.mietkiewicz@univ-nancy2.fr</a>
Nantes	Christine JEOFFRION	<a href="mailto:Christine.jeoffrion@univ-nantes.fr">Christine.jeoffrion@univ-nantes.fr</a>
Sophia-Antipolis	Bruno DE CARA	<a href="mailto:bruno.de-cara@unice.fr">bruno.de-cara@unice.fr</a>
Paris V Boulogne	Maria PEREIRA-FRADIN	<a href="mailto:Maria.pereira@univ-paris5.fr">Maria.pereira@univ-paris5.fr</a>
Paris VII		
Paris VIII St Denis	Charles TIJUS	<a href="mailto:tijus@univ-paris8.fr">tijus@univ-paris8.fr</a>
CNAM		
Paris X Nanterre	Catherine GARITTE	<a href="mailto:Catherine.garitte@u-paris10.fr">Catherine.garitte@u-paris10.fr</a>
Paris XIII Villetaneuse	Elisabeth CHAPUIS	<a href="mailto:elisa.chapuis@mac.com">elisa.chapuis@mac.com</a>
Poitiers	Virginie LAVAL	<a href="mailto:virginie.laval@mshs.univ-poitiers.fr">virginie.laval@mshs.univ-poitiers.fr</a>
Reims	Sandrine LE SOURN BISSAOUI	<a href="mailto:sandrine.le-sourn-bissaoui@univ-reims.fr">sandrine.le-sourn-bissaoui@univ-reims.fr</a>
Haute Bretagne Rennes II	Gaïd LE MANER-IDRISSI	<a href="mailto:Gaid.Lemaner-Idrissi@Uhb.fr">Gaid.Lemaner-Idrissi@Uhb.fr</a>
Haute-Normandie	Katia ROVIRA	<a href="mailto:katia.rovira@univ-rouen.fr">katia.rovira@univ-rouen.fr</a>
Strasbourg I		
Toulouse II	Bernard GAFFIÉ	<a href="mailto:gaffie@univ-tlse2.fr">gaffie@univ-tlse2.fr</a>
Tours	Christine POIRIER	<a href="mailto:poirierc@univ-tours.fr">poirierc@univ-tours.fr</a>